



Procès-verbal décisionnel de la 9^e Conférence des membres du PS60+ du 12 juin 2021, tenue par visioconférence et au centre de congrès Kreuz, Berne (salle Hodler)

Présidence	Christine Goll, Carlo Lepori, coprésidence du PS60+	
Procès-verbal	Sonja Rüegg, secrétariat du PS60+	
Assistance technique et organisationnelle	Sandro Covo, PSS Simon Gründler, PSS Stefan Merki et Cédric Schranz, X-Light Jil Meyer, PSS	
Traduction	Sulpice Piller	
Présents	63 membres, dont 14 présents dans la salle Invités : Pierre-Yves Maillard (orateur) Ingrid Pfaue Lepori Paul Ragaz (musique) Rebekka Wyler (cosecrétaire centrale)	
Durée	10h00–12h48	

1. Bienvenue et ouverture

Carlo Lepori salue tous les participants devant leur écran et dans la salle.

a) Adoption du règlement de la Conférence et des votations

Pour des raisons organisationnelles et techniques, cette décision est prise à l'aide de l'outil de vote.

Décision de la Conférence des membres : le règlement est adopté à l'unanimité des 35 votants.

2. Procès-verbal de la Conférence des membres du 17 novembre 2020

La parole n'est pas demandée.

Décision de la Conférence des membres : le procès-verbal de la Conférence des membres du 17 novembre 2020 est adopté à l'unanimité et son auteure est remerciée.

3. Communications

Il n'y a pas de communication.

4. Affaires statutaires

a) Rapport annuel 2020

Le rapport annuel se trouve sur le site web du PS60+.

Décision de la Conférence des membres : le rapport annuel est adopté à l'unanimité.

b) Programme d'activités 2021/2022 : bilan et perspectives

Christine Goll présente le programme d'activités 2021/2022 avec des diapositives. Il sera publié sous forme de rapport écrit sur le site web du PS60+.

c) Présentation des comptes (2020) et du budget (2021)

Carlo Lepori commente les comptes et le budget et précise que moins d'argent a été dépensé en 2020 en raison de la pandémie, la Conférence d'automne n'ayant pu être organisée. Grâce à cela et au volume agréablement élevé des dons, 10'000 francs peuvent être reportés de 2020 à 2021 en tant que réserve.

d) Adhésion au PS60+ et délégué-e-s suppléant-e-s : propositions de modification du Règlement

Christine Goll commente les trois propositions de l'Assemblée des délégué-e-s à la Conférence des membres :

Proposition 1

Modification de l'art. 1 alinéa 2

Tous les membres du PS Suisse âgés de plus de 60 ans sont membres du PS60+. Un retrait est possible en tout temps.

Proposition 2

Nouvel alinéa 4 de l'art. 1

Des personnes intéressées, non membres du parti, peuvent aussi participer sans droit de vote aux Conférences des membres et aux événements politiques du PS60+.

Proposition 3

Ajout à l'art. 5 alinéa 2 lettre h

Le choix [...]

- des huit délégué-e-s et des quatre délégué-e-s suppléant-e à l'Assemblée des délégué-e-s du PS Suisse ;
- des douze délégué-e-s et des quatre délégué-e-s suppléant-e-s au Congrès du PS Suisse.

La première proposition veut que tous les membres du PS Suisse qui sont âgés de plus de 60 ans puissent devenir membres de PS60+. Pour qu'il n'y ait pas d'« adhésion obligatoire », un ajout précise qu'un retrait est possible à tout moment.

Dans la deuxième proposition, les personnes intéressées qui ne sont pas membres du parti devraient également pouvoir participer aux événements politiques du PS60+ sans droit de vote. L'objectif est de faire des sympathisant-e-s du PS60+ de futurs membres du parti.

La troisième proposition vise à nommer des délégué-e-s suppléant-e-s pour les organes du PS Suisse.

Au cours de la discussion, un membre s'inquiète du fait que nous inondons les gens d'informations qu'ils ne veulent pas. Or, c'est précisément pour cela qu'ils peuvent se désinscrire à tout moment grâce à la clause de retrait formulée. Un autre participant pense qu'une décision volontaire d'adhérer au PS60+ conduit à un plus grand engagement. Un intervenant a répondu que le nouveau règlement permettrait aux membres intéressés de s'intégrer plus facilement au PS60+, et que dans des périodes comme celle de la crise du coronavirus, nous pourrions ainsi les atteindre plus facilement.

Décision de la Conférence des membres :

Proposition 1 : votants : 36, oui : 29, non : 4, abstentions : 3.
En conséquence, la modification du Règlement est adoptée.

Proposition 2 : votants : 32, oui : 27, non : 3, abstentions : 2.
En conséquence, la modification du Règlement est adoptée.

Proposition 3 : votants : 31, oui : 29, non : 1, abstention : 1.
En conséquence, la modification du Règlement est adoptée.

Votation finale : votants : 43, oui : 38, non : 4, abstention 1.
En conséquence, le Règlement est adopté avec les trois modifications et adjonctions.

Le Règlement sera définitivement adapté après adoption par le Comité directeur du PS Suisse et le nouveau Règlement sera ensuite publié sur le site web. Les décisions d'aujourd'hui auront une incidence sur les discussions relatives à la réforme des structures du parti lors du Congrès du 28 août 2021.

e) Élection de huit délégué-e-s librement élu-e-s à l'Assemblée des délégué-e-s du PS60+

Neuf candidatures ont été reçues pour les huit sièges disponibles. Christine Goll se réfère au règlement électoral. Pour les élections, la majorité relative s'applique. La candidate ou le candidat ayant obtenu le moins de voix est éliminé. Pour des raisons d'organisation et d'équité, il n'est pas possible d'autoriser les demandes de parole sur ce point de l'ordre du jour. La base d'appréciation des ayants droit au vote est la lettre de motivation des

candidat-e-s, qui a été envoyée à tous avec l'invitation à la Conférence des membres. La liste de tous les candidats s'affiche :

1	<i>Reto Barblan</i>	<i>VD</i>	<i>30.06.2021</i>
2	<i>Marcel Burlet</i>	<i>ZH</i>	<i>30.06.2021</i>
3	<i>Martin Hagi</i>	<i>BE</i>	<i>délégué cantonal jusqu'en 2019</i>
4	<i>Francine Jeanprêtre</i>	<i>VD</i>	<i>30.06.2021</i>
5	<i>Dorothee Kipfer</i>	<i>LU</i>	<i>30.06.2021</i>
6	<i>Susanne Leutenegger Oberholzer</i>	<i>BL</i>	<i>30.06.2021</i>
7	<i>Katharina Macina</i>	<i>BL</i>	<i>30.06.2021</i>
8	<i>Martin Reichlin</i>	<i>LU</i>	<i>délégué cantonal jusqu'en 2020</i>
9	<i>Rolf Zimmermann</i>	<i>BE</i>	<i>30.06.2021</i>

Sur les huit délégués précédents, sept se représentent. Hansueli Baumgartner se retire. Deux personnes ont nouvellement présenté leur candidature.

Décision de la Conférence des membres :

Au total, 344 votes de candidats ont été exprimés.

Sont élu-e-s :

Reto Barblan 38 voix, Marcel Burlet 37 voix, Francine Jeanprêtre 40 voix, Dorothee Kipfer 32 voix, Susanne Leutenegger Oberholzer 39 voix, Katarina Macina 36 voix, Martin Reichlin 32 voix, Rolf Zimmermann 34 voix.

N'est pas élu :

Martin Hagi avec 25 voix. Christine Goll remercie Martin Hagi pour sa candidature. Son résultat électoral est un succès d'estime. Elle espère qu'il continuera à être un membre engagé du PS60+ et lui offre un petit cadeau.

f) Les membres prennent congé de Hansueli Baumgartner comme délégué librement élu

Carlo Lepori rappelle que Hansueli Baumgartner faisait partie du groupe de fondation qui a élaboré les bases du PS60+. Rolf Müller, de Bâle, avait demandé en 2010 à différents partis cantonaux s'il existait des groupes de personnes âgées ou des personnes intéressées. Hansueli, qui était également le président du parti cantonal de SaintGall, s'est annoncé. Il a immédiatement reconnu la nécessité d'une organisation pour les camarades plus âgés. Au PS60+, ils trouvent leur place et restent politiquement actifs. Dans l'Assemblée des délégués du PS60+, il est encore le dernier délégué librement élu du groupe des fondateurs. Il a organisé la toute première Conférence d'automne pratiquement seul avec Marianne de Mestral. Pour Hansueli, l'aspect des relations interpersonnelles lors des événements a toujours été très important. Hansueli reste membre de la commission de rédaction du bulletin d'information (« Newsletter »). Au nom du PS60+, Carlo lui offre un cadeau en guise de contribution pour ses voyages à Berlin, la ville qu'il aime retrouver.

Hansueli Baumgartner ouvre ses remerciements par ces mots : « Les dinosaures sont en train de disparaître ». En ce qui concerne la modification du Règlement qui vient d'être adoptée, il est essentiel que la date de naissance soit également enregistrée dans la base de données des membres du PS Suisse et des partis cantonaux. Il est intervenu pour cela

pendant des années en vain. Enfin, il offre un petit interlude sous forme d'un poème en dialecte : il joue le rôle d'un camarade âgé qui ne comprend plus grand-chose, mais qui s'engage néanmoins politiquement en faveur du PS60+. Sa performance a été accueillie par de nombreux applaudissements.

g) Les membres prennent congé de Katharina Macina comme membre du Comité directeur

Christine Goll décrit Katharina comme étant politiquement très engagée. Par exemple, elle gère une ligne téléphonique d'assistance pour les personnes âgées dans sa commune de Binningen. Elle s'occupe aussi régulièrement de ses petits-enfants. Elle a rejoint le PS60+ à partir du PS Femmes, auquel elle est restée fidèle et a récemment soumis sa candidature pour la session des femmes de cet automne. Lors des séances du CD du PS60+, elle a régulièrement régalé les membres avec des « Lächerli » de Bâle. Katharina est également une femme de la première heure du PS60+ à la construction duquel elle a beaucoup œuvré. Après la restructuration, elle est devenue une déléguée librement élue qu'elle reste après sa réélection d'aujourd'hui. Christine a trouvé en elle une camarade fiable, prudente et enthousiaste. Elle sera regrettée par le CD. La décision de démissionner n'a pas été facile à prendre pour elle. Cependant, elle aspire à pouvoir enfin voyager à nouveau et vivre un été en Italie comme prévu. Comme nous savons que Katharina attache une grande importance aux produits durables et socialement responsables, Christine lui offre un cadeau approprié au nom du PS60+ et la remercie chaleureusement pour son grand engagement.

6. « Renforçons la solidarité dans la prévoyance vieillesse ! »

Exposé de Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse (USS) et conseiller national PS

En raison du retard, l'intervention de Pierre-Yves Maillard est avancée. Il s'exprime sur l'actualité brûlante des débats au Parlement où des négociations sont en cours sur la prévoyance vieillesse.

→ Son exposé peut être suivi sur le site web sous www.sp60plus.ch

5. « Mythes et réalités de la prévoyance vieillesse »

Exposé de Christine Goll, coprésidente du PS60+ et ancienne conseillère nationale PS

Christine Goll contrecarre les mythes des partis bourgeois relatifs à la prévoyance vieillesse avec des faits qu'elle illustre par des graphiques.

→ Son exposé peut être suivi sur le site web sous www.sp60plus.ch

Lors de la session de questions et de discussion qui a suivi, des questions ont été posées sur les chances du compromis des partenaires sociaux dans le cadre du 2^e pilier. Pierre-Yves a répondu qu'elles étaient intactes. Le supplément de rente proposé pour compenser les réductions de rente dues à la réduction du taux de conversion ne fonctionnerait qu'avec un système de répartition. Mais ce sera un énorme combat. Si ce compromis ne passe pas, des questions de principe se poseront : les acteurs financiers ne semblent plus croire au capitalisme. Les milliards de francs qui se sont accumulés dans le 2^e pilier dans le cadre du système de capitalisation ne seraient soi-disant plus rentables dans les dix prochaines années.

Il est souligné que nous devons répondre à la nécessité d'une AVS assurant une existence décente. Le développement démographique n'est pas le problème. Le financement de l'AVS est une question de volonté politique. Le mandat constitutionnel fédéral doit enfin être appliqué. C'est précisément pour cette raison que l'initiative populaire pour une 13^e rente AVS a été déposée, afin que ce débat puisse avoir lieu.

Dans la discussion, l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans est présentée comme une porte ouverte à une nouvelle augmentation à 67 ans pour les femmes et les hommes. Une initiative populaire du PLR est déjà en préparation. Si l'âge de la retraite est relevé, il y aura encore plus de chômage et encore plus de problèmes de santé dans la vieillesse. Dans les faits, l'âge de la retraite est déjà inférieur à l'âge légal. Prétendre que les gens veulent travailler plus longtemps est un mythe. De nombreuses femmes prennent une retraite anticipée pour des raisons liées au marché du travail, mais aussi parce qu'elles assument la garde de leurs petits-enfants ou s'occupent gratuitement de parents. Relever l'âge de la retraite signifierait fermer la plus grande « crèche » de Suisse.

7. Les membres prennent congé de Carlo Lepori comme coprésident et élisent la présidence

7.1 Élection de la présidence

a) Rapport de la commission de recherche

Marie-France Anex, membre du Comité directeur du PS60+, rapporte au nom de la commission de recherche : l'ancienne coprésidence a annoncé sa démission en mai 2019, soit Marianne de Mestral pour 2020 et Carlo Lepori pour 2021. Christine Goll a été élue coprésidente le 17 novembre 2020 pour succéder à Marianne de Mestral. La commission de recherche du successeur de Carlo Lepori a été mise en place en janvier 2021. Elle est composée de Marie-France Annex (GE), Heinz Gilomen (FR), également membre du Comité directeur, et Christine Goll. Marie-France explique les exigences et la procédure pour trouver une personne ayant une expérience politique au niveau communal, cantonal ou national et venant de Suisse latine. La commission de recherche a pris contact et interviewé une vingtaine de candidat-e-s possibles. Malheureusement, aucune candidate et aucun candidat n'a encore été trouvé pour ce poste.

Le Comité directeur a donc décidé, lors de sa réunion du 28 mai 2021, de soumettre la proposition suivante : le siège de la Suisse latine à la présidence restera vacant jusqu'à la prochaine Conférence des membres. En même temps, des efforts seront faits pour renforcer le Comité directeur avec un autre membre de la Suisse romande. Marie-France annonce qu'André Liechti (VD) a soumis sa candidature en tant que membre librement élu du Comité directeur du PS60+ à l'attention de l'Assemblée des délégué-e-s du 30 juin 2021. Elle appelle les groupes cantonaux du PS60+ de Suisse latine à rechercher activement un-e représentant-e au sein de la présidence du PS60+ jusqu'à la prochaine Conférence des membres en 2022.

b) Proposition d'élire Christine Goll comme présidente du PS60+ et de laisser vacant le siège réservé à la représentation de la Suisse latine jusqu'à la prochaine Conférence des membres

Carlo Lepori prend en charge la procédure de vote sur la proposition suivante : élection de Christine Goll en tant que présidente du PS60+ et décision simultanée sur la vacance du

siège de la Suisse latine au sein de la présidence jusqu'à la prochaine Conférence des membres.

Décision de la Conférence des membres :

Votants : 34, oui : 33, abstention : 1.

Christine Goll est ainsi réélue pour le prochain mandat de deux ans. Dans le même temps, le siège de la Suisse latine à la présidence reste vacant jusqu'à la Conférence des membres de 2022.

7.2 Les membres prennent congé de Carlo Lepori

La présidente d'honneur du PS60+, Marianne de Mestral, rend hommage à Carlo Lepori. Le texte est publié sur le site web du PS60+.

Au nom du PS60+, elle lui remet des livres de coloriage et de lecture pour ses deux petits-enfants, ainsi qu'un bon à faire valoir dans sa librairie du Tessin pour d'autres lectures.

Comme deuxième petite surprise, Paul Ragaz joue un morceau de musique en vidéo avec une flûte à une main et un orgue de barbarie.

Christine Goll remercie pour la courte, mais très agréable collaboration au cours des six derniers mois. Carlo a été un « coup de chance » pour elle et a facilité ses débuts dans sa nouvelle fonction. Elle lui offre deux autres cadeaux du PS60+ : un bon d'achat pour des vins du Castello di Morcote, car il a désormais plus de temps pour déguster un bon vin avec sa famille et ses amis. Comme Ingrid a été privée de la présence de Carlo à plusieurs reprises ces dernières années, le PS60+ lui offre l'occasion d'un tête-à-tête dans un endroit magnifique avec une vue sur le lac Majeur et des promenades dans des bois de châtaigniers des environs.

Carlo admet qu'au début, il était encore très sceptique quant à l'idée d'un PS60+. À cette époque, l'ancienne génération du PS tessinois était encore fortement représentée dans les exécutifs et dans le parti. Entre-temps, beaucoup de choses ont changé, la direction du parti est désormais plus jeune, de nombreuses personnes plus jeunes ont également été élues lors des élections communales. Avec le temps, il a compris ce que Hansueli voulait dire : les personnes âgées ont besoin d'une place dans le parti où elles peuvent continuer à faire entendre leur voix. Le PS60+ a dû se battre pour se faire entendre dans le parti. Il doit continuer à garder le cap, car si la réforme structurelle prévue est acceptée, le PS60+ aura le même nombre de représentant-e-s, mais dans le Conseil de parti qui est numériquement plus important. Il aura donc moins de poids dans les organes du parti. Il remercie Sonja Rüegg du secrétariat et Monika Bolliger qui l'a précédée, Marianne de Mestral et Christine Goll, ainsi que toutes celles et tous ceux qui l'ont aidé.

8. Résolution

Christine Goll précise que le texte de la résolution a été envoyé à toutes celles et tous ceux qui se sont inscrits. Elle en explique le contenu et signale un autre mythe qui doit encore être dissipé : on reproche sans cesse à l'AVS de répondre au principe de l'arrosoir qui profite aussi aux riches qui n'en ont pas du tout besoin. Le fait est que l'AVS dispose d'un système de financement ingénieux, car les pourcentages salariaux sont également prélevés sur les plus hauts revenus de l'AVS, et ce sans plafond salarial ! En outre, les avoirs des personnes sans activité lucrative sont également soumis à l'obligation de cotiser à l'AVS. C'est pourquoi les milieux bourgeois, qui ont en tête les privilèges des riches, veulent affaiblir l'AVS. Donc il est toujours vrai que « le millionnaire n'a pas besoin de l'AVS, mais l'AVS a besoin du millionnaire ».

Décision de la Conférence des membres : la résolution est adoptée par acclamation.

En conclusion, Christine remercie sincèrement Sonja Rüegg, Jil Meyer, Sulpice Piller et les trois techniciens présents dans la salle, Simon Gründler, Sandro Covo et Cédric Schranz, pour leur soutien dans la réussite de la Conférence des membres. Ses remerciements vont également à tous les membres du PS60+ qui ont participé à cette Conférence.

Annexes à télécharger sur le site web du PS60+ :

Programme d'activités 2021/2022

Films des deux exposés de Pierre-Yves Maillard et Christine Goll

Hommage de Marianne de Mestral à Carlo Lepori